



Démarche de Roannaise de l'Eau pour la gestion des Eaux pluviales

Frédéric MEJASSOL, Pascal PETIT

Roannaise de l'Eau intervient sur la compétence
Assainissement pour le compte de

roannais
AGGLOMERATION
communauté d'avenir

Une gestion cohérente du cycle de l'eau

- 13 bassins EP
- 195 km de réseau EP
- 710 k€ de budget



42 communes - 105 000 habitants
705 Km réseau AEP
672 Km réseau AC

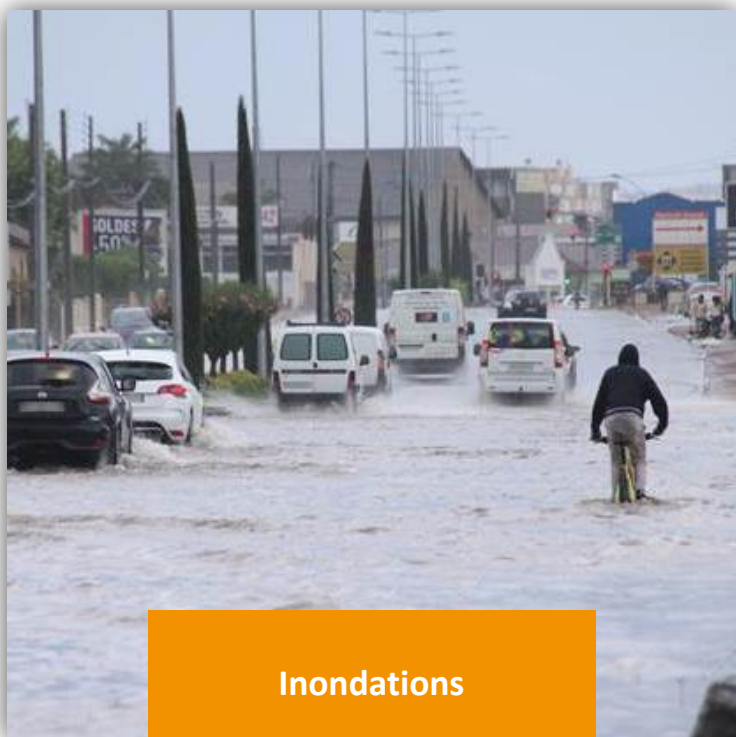


CYCL'EAU

1^{er} salon professionnel régional dédié à la gestion de l'eau en Loire

25&26 SEPTEMBRE VICHY PALAIS du LAC

www.cycleau-lesalon.org



OBJECTIF

Gérer les eaux pluviales à la source

(traiter l'eau de pluie à son point de chute)

CYCL'EAU

1^{er} salon professionnel régional dédié à la gestion de l'eau en Loire
25&26 SEPTEMBRE VICHY PALAIS du LAC

www.cycleau-lesalon.org

Depuis 1999

Membre actif du
GRAIE

graie

ADOPTA
La gestion durable des eaux pluviales

Vers un territoire
perméable
et résilient

2009

GT Eaux pluviales
avec élus



2012

Instruction PC
Contrôle branchements

2015

Incitation à
déconnexion
domaine public

2018

2^{ème} conférence



2019

Révision SDA:
**Dés-imperméabiliser
32 ha en 10 ans**

2018

Adhésion
charte IWA

2016

Réalisation du
zonage Eaux Pluviales
Refus rejet au réseau



CYCL'EAU

1^{er} salon professionnel régional dédié à la gestion de l'eau en Loire
25&26 SEPTEMBRE VICHY PALAIS du LAC
www.cycleau-lesalon.org

2005

Création RdE

2010

1^{ère} conférence



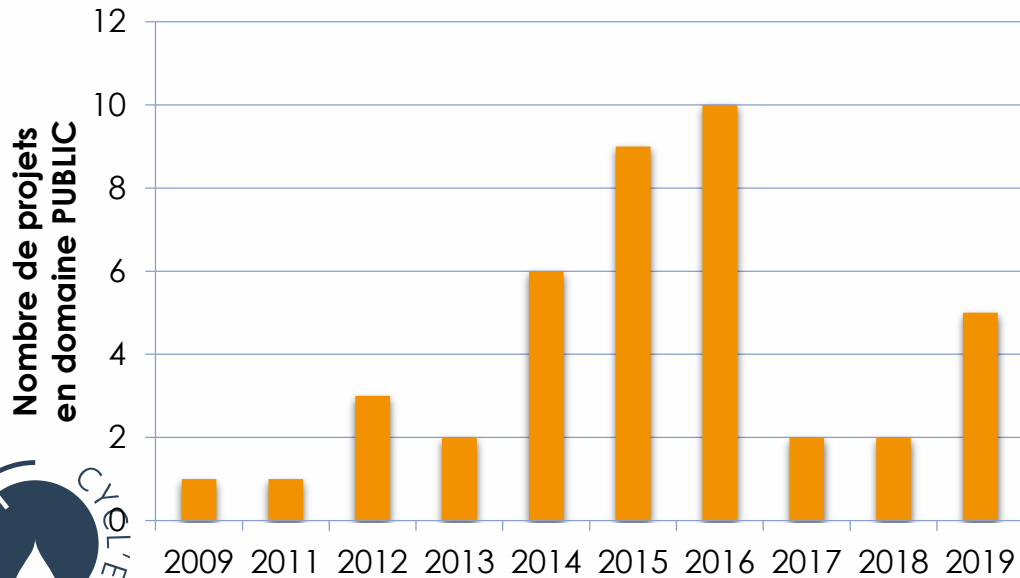
2013

Communication

■ Sur le territoire

Depuis 2009 → 41 projets recensés

15 ha de surfaces déconnectées depuis 2011



Noüe - Lentigny



Massif infiltrant - Riorges



Tranchée- Roanne



Bassin d'infiltration - Commelle-Vernay



Jardin de pluie - Le Coteau



Massif stockant - Le Coteau



Puits d'infiltration - Roanne



Structure drainante - Roanne

■ Panneaux



■ Vidéo



■ Bulletins municipaux

■ **La gestion des eaux pluviales**

La commune a réalisé et financé ces dernières années des travaux permettant la séparation des réseaux des eaux de pluie et des eaux usées, sur les secteurs suivants :

- le dojo et l'église (massif stockant)
- l'Espace des Marronniers et le parking de la chapelle (une noue)
- le parvis Ledru-Rollin (devant l'école maternelle centre : un jardin de pluie)



Gérer l'eau de pluie là où elle tombe

La pluie est l'affaire de tous, il est toujours possible de faire un geste pour limiter l'imperméabilisation des sols et ses impacts.

Les eaux de pluie qui ruissellent sur les surfaces imperméables (toitures, parkings, terrasses) sont communément raccordées au réseau unitaire d'assainissement.

Or il est préférable de laisser l'eau de pluie s'infiltrer dans le sol pour réduire les débordements et les inondations, et afin de préserver la ressource en eau.

Adoptons une démarche éco-citoyenne

3 bonnes raisons de gérer les eaux de pluie à l'échelle de ma parcelle :

- Je limite les apports au réseau d'assainissement.
- Je préviens la saturation des réseaux lors de fortes pluies et je contribue à limiter les inondations.
- Je réduis les quantités d'eau à traiter en station d'épuration.

■ Dépliants



■ Conférences



■ Logiciel PARAPLUIE

Espace multi usages : convergences des intérêts

- Nature en ville : réduit le stress et les îlots de chaleur
- Les arbres contribuent à l'assainissement de l'air
- Mode doux et sport

Accompagnement des communes

- Recrutement d'un animateur EP dédié
- Identification des espaces favorables à la déconnexion
- Accompagnement des élus et des techniciens des communes et des BE : formations, séminaires, conférences
- Tranchée drainante lors des chantiers de renouvellement de réseau

Financement

- Être facilitateur pour les dossiers de demandes à l'AELB
- Mise en place d'une convention de mandat avec l'AELB
- Financer des opérations novatrices



Posture

- Perception d'une contrainte par les acteurs (communes, architectes, aménageurs)
- Persistance d'une vision « sanitaire » menant à l'évacuation le plus rapidement possible vers l'aval des eaux pluviales
- Manque d'une culture du risque

Technique

- A priori négatif sur l'efficacité des techniques mises en œuvre
- Réticence à gérer l'eau sur place (risque pour la chaussée, risque pour les plantes, risque de gel ...)
- Problème de propreté

Financement

- Coûts des travaux
- Frais d'entretien des ouvrages

